



# COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DE NOBLAT

## Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif

### Exercice 2019

Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice présenté conformément à l'article L2224 - 5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007.  
Les informations sur fond bleu sont obligatoires au titre du décret.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr), rubrique « l'Observatoire »

Si les informations préremplies ne sont pas correctes, veuillez contacter votre DDT

## **Table des matières**

1.	Caractérisation technique du service .....	3
1.1.	Présentation du territoire desservi.....	3
1.2.	Mode de gestion du service .....	3
1.3.	Estimation de la population desservie (D201.0).....	4
1.4.	Nombre d'abonnés .....	5
1.5.	Volumes facturés .....	5
1.6.	Détail des imports et exports d'effluents .....	6
1.7.	Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0) .....	6
1.8.	Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert.....	6
1.9.	Ouvrages d'épuration des eaux usées.....	7
1.10.	Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0).....	25
1.10.1.	Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration .....	25
1.10.2.	Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration.....	26
2.	Tarification de l'assainissement et recettes du service .....	27
2.1.	Modalités de tarification .....	27
2.2.	Facture d'assainissement type (D204.0).....	28
2.3.	Recettes .....	29
3.	Indicateurs de performance .....	30
3.1.	Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1) .....	30
3.2.	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux .....	30
3.3.	Conformité de la collecte des effluents (P203.3).....	32
3.4.	Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3) .....	33
3.5.	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3).....	34
3.6.	Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3).....	35
4.	Financement des investissements .....	44
4.1.	Montants financiers.....	44
4.2.	Etat de la dette du service .....	44
4.3.	Amortissements .....	44
4.4.	Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux .....	44
4.5.	Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice .....	44
5.	Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau.....	45
5.1.	Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0) .....	45
5.2.	Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT) .....	45
6.	Tableau récapitulatif des indicateurs .....	46

# **1. Caractérisation technique du service**

## ***1.1. Présentation du territoire desservi***

Le service est géré au niveau  communal

intercommunal

- Nom de la collectivité : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE NOBLAT
- Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : Communauté de communes
- Compétences liées au service :

	<b>Oui</b>	<b>Non</b>
Collecte	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transport	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Depollution	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contrôle de raccordement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Elimination des boues produites	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : Champnétery, Eybouleuf, La Geneytouse, Le Châtenet-en-Dognon, Moissannes, Royères, Saint-Bonnet-Briance, Saint-Denis-des-Murs, Saint-Léonard-de-Noblat, Saint-Martin-Terressus, Saint-Paul, Sauviat-sur-Vige
- Existence d'une CCSPL  Oui  Non
- Existence d'un zonage  Oui, date d'approbation\* : .....  Non
- Existence d'un règlement de service  Oui, date d'approbation\* : .....  Non
- 

## ***1.2. Mode de gestion du service***

Le service est exploité en Régie par Régie à autonomie financière

\* Approbation en assemblée délibérante

### ***1.3. Estimation de la population desservie (D201.0)***

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'assainissement collectif dessert 8 000 habitants au 31/12/2019.

#### **1.4. Nombre d'abonnés**

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'assainissement collectif dessert 3 233 abonnés au 31/12/2019.

La répartition des abonnés par commune est la suivante

Commune	Nombre total d'abonnés au 31/12/2018	Nombre total d'abonnés au 31/12/2019
Champnétery	37	37
Eybouleuf	66	73
La Geneytouse	160	161
Le Châtenet-en-Dognon	86	93
Moissannes	54	58
Royères	290	594
Saint-Bonnet-Briance	64	70
Saint-Denis-des-Murs	-	-
Saint-Léonard-de-Noblat	1 374	1 401
Saint-Martin-Terressus	147	149
Saint-Paul	290	293
Sauviat-sur-Vige	291	304
<b>Total</b>	<b>2 859</b>	<b>3 233</b>

Nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement : 3 500.

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchemen) est de 37 abonnés/km) au 31/12/2019.

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonné) est de 2,47 habitants/abonné au 31/12/2019.

#### **1.5. Volumes facturés**

	Volumes facturés durant l'exercice 2019 en m <sup>3</sup>
<b>Total des volumes facturés aux abonnés</b>	<b>242 619</b>

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

## **1.6. Détail des imports et exports d'effluents**

Sans Objet

## **1.7. Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)**

Le nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du Code de la santé publique est de 0 au 31/12/2019.

## **1.8. Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert**

Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 20,8 km de réseau unitaire hors branchements,
- 66,2 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements,

soit un linéaire de collecte total de 87 km.

\_\_\_\_1\_\_\_\_ ouvrages permettent la maîtrise des déversements d'effluents au milieu naturel par temps de pluie.

Type d'équipement (cf. annexe)	Localisation	Volume éventuel de stockage
Bassin du Gallier	Saint Leonard de Noblat	300

## 1.9. Ouvrages d'épuration des eaux usées

Le service gère 18 Stations de Traitement des Eaux Usées (STEU) qui assurent le traitement des eaux usées.

**STEU N°1 : LE BOURG - Sauviat-sur-Vige**  
Code Sandre de la station : 0487190S0001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)	Boue activée aération prolongée (très faible charge)										
Date de mise en service	01/09/1980										
Commune d'implantation	Sauviat-sur-Vige (87190)										
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	1000										
Nombre d'abonnés raccordés	291										
Nombre d'habitants raccordés	525										
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	165										
Prescriptions de rejet											
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...										
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface									
	Nom du milieu récepteur	la Vige									
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou			Rendement (%)						
DBO <sub>5</sub>	35	<input type="checkbox"/>	et	<input checked="" type="checkbox"/>	ou	60					
DCO	200	<input type="checkbox"/>	et	<input checked="" type="checkbox"/>	ou	60					
MES		<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou	50					
NGL		<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou						
NTK		<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou						
pH		<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou						
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>		<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou						
Pt		<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou						
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %		
16/8/2017	OUI	20	83	90	76	29	86	35.15	29	4.47	20
10/09/2018	OUI	48	84	31	91	55	58	66	32	8	8
03/06/2019	OUI	21	67	126	53	100	66	26.99	25	5.2	21
09/09/2019	OUI	25	86	119	78	59	72	41.69	32	1.1	86

<sup>(1)</sup> EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

<sup>(2)</sup> en tonnes de Matière Sèche (tMS)

**STEU N°2 : LA MALIGNE - LE BOUQUET**  
Code Sandre de la station : 0487167S0002

<b>Caractéristiques générales</b>											
Filière de traitement (cf. annexe)					Fosse toutes eaux + Filtre à sable						
Date de mise en service					01/01/2006						
Commune d'implantation					Saint-Martin-Terressus (87167)						
Lieu-dit					La Maligne						
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>					130						
Nombre d'abonnés raccordés					47						
Nombre d'habitants raccordés					117						
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j					19.5						
<b>Prescriptions de rejet</b>											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ...									
		<input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur	Eau douce de surface								
		Nom du milieu récepteur	Ruisseau de la Gasnerie puis le Taurion								
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou			Rendement (%)			
DBO <sub>5</sub>		35			<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou			60			
DCO		200			<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou			60			
MES					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou			50			
NGL					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						
NTK					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						
pH					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						
Pt					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						
<b>Charges rejetées par l'ouvrage</b>											
Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
28/03/2017	OUI	2	99	32	96	14	95	71	48	12	1
24/036/2019	OUI	3	98	30	92	5.1	97	38.87	1	2.6	51

**STEU N°3 : LE BOURG - Saint-Paul**  
Code Sandre de la station : 0487174S0001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)					Filtres Plantés						
Date de mise en service					01/10/2004						
Commune d'implantation					Saint-Paul (87174)						
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>					850						
Nombre d'abonnés raccordés					290						
Nombre d'habitants raccordés					676						
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j					127						
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur	Eau douce de surface								
		Nom du milieu récepteur	L'Angienne								
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou			Rendement (%)			
DBO <sub>5</sub>		35			<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou			60			
DCO		200			<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou			60			
MES					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou			50			
NGL					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						
NTK					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						
pH					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						
Pt					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %		
29/05/2017	OUI	3<	99	35	94	3.3	98	44.44	44	2.41	72

**STEU N°4 : LE BOURG - Royères**  
 Code Sandre de la station : 0487129S0001

<b>Caractéristiques générales</b>											
Filière de traitement (cf. annexe)					Lit bactérien						
Date de mise en service					01/01/1999						
Commune d'implantation					Royères (87129)						
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>					550						
Nombre d'abonnés raccordés					290						
Nombre d'habitants raccordés					762						
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j					90						
<b>Prescriptions de rejet</b>											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
		Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur	Eau douce de surface						
		Nom du milieu récepteur	La Vienne								
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou			Rendement (%)			
DBO <sub>5</sub>		35			<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou			60			
DCO		200			<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou			60			
MES					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou			50			
NGL					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						
NTK					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						
pH					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						
Pt					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						
<b>Charges rejetées par l'ouvrage</b>											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %		
29/05/2017	OUI	18	95	238	75	89	77	46	36	9.79	25
08/08/2018	OUI	12	94	140	75	35	89	65		8.07	
04/06/2019	OUI	22	89	179	73	34	85	26	19	5.7	

**STEU N°5 : LE MAUREIX**  
Code Sandre de la station : 0487167S0003

<b>Caractéristiques générales</b>											
Filière de traitement (cf. annexe)		Décanteur + filtre à sable									
Date de mise en service		01/01/1999									
Commune d'implantation		Saint-Martin-Terressus (87167)									
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		80									
Nombre d'abonnés raccordés		23									
Nombre d'habitants raccordés		57									
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		12									
<b>Prescriptions de rejet</b>											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur Nom du milieu récepteur	Eau douce de surface Le Taurion								
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou		Rendement (%)					
DBO <sub>5</sub>	35			<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	60					
DCO	200			<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	60					
MES				<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	50					
NGL				<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou						
NTK				<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou						
pH				<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou						
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>				<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou						
Pt				<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou						
<b>Charges rejetées par l'ouvrage</b>											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %		
28/03/2017	OUI	20	94	125	85	16	94	79	28	5	54

**STEU N°6 : LE BOURG - Champnétery**  
Code Sandre de la station : 0487035S0001

<b>Caractéristiques générales</b>											
Filière de traitement (cf. annexe)					Lit bactérien						
Date de mise en service					01/01/1993						
Commune d'implantation					Champnétery (87035)						
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>					150						
Nombre d'abonnés raccordés					37						
Nombre d'habitants raccordés					85						
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j					22.50						
<b>Prescriptions de rejet</b>											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur	Eau douce de surface								
		Nom du milieu récepteur	Affluent du ruisseau d'Alesme								
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou			Rendement (%)			
DBO <sub>5</sub>		35			<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou			60			
DCO		200			<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou			60			
MES					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou			50			
NGL					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						
NTK					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						
pH					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						
Pt					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						
<b>Charges rejetées par l'ouvrage</b>											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %		
14/06/2018	OUI	22	94	137	88	69	88			11.10	34

**STEU N°7 : LE RACA - Saint-Léonard-de-Noblat**  
 Code Sandre de la station : 0487161S0003

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Boue activée aération prolongée (très faible charge)									
Date de mise en service		01/01/2007									
Commune d'implantation		Saint-Léonard-de-Noblat (87161)									
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>			2500								
Nombre d'abonnés raccordés			506								
Nombre d'habitants raccordés			1063								
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j			375								
Prescriptions de rejet											
Soumise à			<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ...								
			<input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...								
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur	Eau douce de surface								
		Nom du milieu récepteur	LE TARD								
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou			Rendement (%)			
DBO <sub>5</sub>		25			<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou		80			
DCO		125			<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou		75			
MES		35			<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou		90			
NGL					<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou					
NTK					<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou					
pH					<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou					
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>					<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou					
Pt					<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>	Conc mg/l	DCO	Conc mg/l	MES	NGL	Pt			
			Rend %		Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %		
Moyenne 2018	OUI	2.90	96	31.67	87	9.43	89	11.42	58	0.71	75
Moyenne 2019		3.36	95.33	37.08	87.33	10.50	87.75	10.5	65.50	0.96	72.40

**STEU N°8 : PONT DE NOBLAT - Saint-Léonard-de-Noblat**  
 Code Sandre de la station : 0487161S0004

<b>Caractéristiques générales</b>											
Filière de traitement (cf. annexe)		Boue activée aération prolongée (très faible charge)									
Date de mise en service		01/05/1995									
Commune d'implantation		Saint-Léonard-de-Noblat (87161)									
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		2500									
Nombre d'abonnés raccordés		797									
Nombre d'habitants raccordés		1674									
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		375									
<b>Prescriptions de rejet</b>											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur	Eau douce de surface								
		Nom du milieu récepteur	La VIENNE								
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO <sub>5</sub>		25		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				80			
DCO		125		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				75			
MES		35		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				90			
NGL				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
NTK				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
pH				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
Pt				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
<b>Charges rejetées par l'ouvrage</b>											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %		
Moyenne 2018	OUI	2.54	97	30.67	89	5.85	96	8.63	85	0.47	91
Moyenne 2019	OUI	3.75	95.17	32.58	86.08	12.13	91.50	8.96	65.86	0.78	84.40

**STEU N°9 : LE BOURG - Le Châtenet-en-Dognon**  
Code Sandre de la station : 0487042S0001

Caractéristiques générales														
Filière de traitement (cf. annexe)		Lagunage naturel												
Date de mise en service		01/06/2000												
Commune d'implantation		Le Châtenet-en-Dognon (87042)												
Lieu-dit														
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		300												
Nombre d'abonnés raccordés		86												
Nombre d'habitants raccordés		184												
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		45												
Prescriptions de rejet														
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ...												
		<input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...												
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface												
	Nom du milieu récepteur	ruisseau de Montfayon puis la Galamache												
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou			Rendement (%)									
DBO <sub>5</sub>	35	<input type="checkbox"/>	et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	60									
DCO	200	<input type="checkbox"/>	et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	60									
MES		<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/> ou	50									
NGL		<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/> ou										
NTK		<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/> ou										
pH		<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/> ou										
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>		<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/> ou										
Pt		<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/> ou										
Charges rejetées par l'ouvrage														
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté												
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt				
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %			
23/08/2017	OUI	11	95	87	87	57	85	21.74	79	2.57	77			
05/07/2018	OUI	4	97	61	84	6	96			3.60				
03/07/2019	OUI	4	96	32	96	12	87	11.38	86	0.05	51			

**STEU N°10 : LE BOURG**  
Code Sandre de la station : 0487167S0001

<b>Caractéristiques générales</b>											
Filière de traitement (cf. annexe)					Lagunage naturel						
Date de mise en service					01/10/1991						
Commune d'implantation					Saint-Martin-Terressus (87167)						
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>					200						
Nombre d'abonnés raccordés					73						
Nombre d'habitants raccordés					182						
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j					30						
<b>Prescriptions de rejet</b>											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
		Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur	Eau douce de surface						
		Nom du milieu récepteur	Le Taurion								
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou			Rendement (%)			
	DBO <sub>5</sub>	35			<input type="checkbox"/>	et	<input checked="" type="checkbox"/>	ou	60		
DCO	200			<input type="checkbox"/>	et	<input checked="" type="checkbox"/>	ou	60			
MES				<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou	50			
NGL				<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou				
NTK				<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou				
pH				<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou				
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>				<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou				
Pt				<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou				
<b>Charges rejetées par l'ouvrage</b>											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %		
28/03/2017	OUI	7	96	55	90	6	98	26	65	4	52

**STEU N°11 : LE BOURG - Eybouleuf**  
Code Sandre de la station :

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)					Filtre à sable						
Date de mise en service					01/01/1995						
Commune d'implantation					Eybouleuf (87062)						
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>					100						
Nombre d'abonnés raccordés					66						
Nombre d'habitants raccordés					174						
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j					15						
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur	Eau douce de surface								
		Nom du milieu récepteur	Ruisseau La Roche								
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou			Rendement (%)			
DBO <sub>5</sub>		35			<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou			60			
DCO		200			<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou			60			
MES					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou			50			
NGL					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						
NTK					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						
pH					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						
Pt					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						
Charges rejetées par l'ouvrage											
Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
05/07/2018	OUI	4	94	47	75	11	88			3.80	-16

**STEU N°12 : LE BOURG - La Geneytouse**  
 Code Sandre de la station : 0487070S0003

<b>Caractéristiques générales</b>									
Filière de traitement (cf. annexe)		Filtre plantés de roseaux							
Date de mise en service		Inconnue							
Commune d'implantation		La Geneytouse (87070)							
Lieu-dit									
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		133							
Nombre d'abonnés raccordés		46							
Nombre d'habitants raccordés		113							
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		18.75							
<b>Prescriptions de rejet</b>									
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...							
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur Nom du milieu récepteur	Eau douce de surface Ruisseau de la Tronchère						
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou			Rendement (%)		
DBO <sub>5</sub>	35			<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> ou	60			
DCO	200			<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> ou	60			
MES				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> ou	50			
NGL				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> ou				
NTK				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> ou				
pH				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> ou				
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> ou				
Pt				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> ou				
<b>Charges rejetées par l'ouvrage</b>									
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté							
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL	
Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %

**STEU N°13 : CHATAIN - La Geneytouse**  
 Code Sandre de la station : 0487070S0002

<b>Caractéristiques générales</b>										
Filière de traitement (cf. annexe)					Filtres plantés de roseaux					
Date de mise en service					01/01/2010					
Commune d'implantation					La Geneytouse (87070)					
Lieu-dit										
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>					80					
Nombre d'abonnés raccordés					31					
Nombre d'habitants raccordés					76					
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j					12					
<b>Prescriptions de rejet</b>										
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...								
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur	Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur	Ruisseau de l'Ame de l'âne							
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)	
DBO <sub>5</sub>	35				<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	et	<input checked="" type="checkbox"/>	ou	60
DCO	200				<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	et	<input checked="" type="checkbox"/>	ou	60
MES					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou	50
NGL					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou	
NTK					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou	
pH					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou	
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou	
Pt					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou	
<b>Charges rejetées par l'ouvrage</b>										
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté								
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt
Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	
1.10	100	3.80	98	8	99			5.80	65	

**STEU N°14 : LAJOUMARD - Saint-Léonard-de-Noblat**  
Code Sandre de la station :

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)					Filtre à sable						
Date de mise en service					01/01/2014						
Commune d'implantation					Saint-Léonard-de-Noblat (87161)						
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>					30						
Nombre d'abonnés raccordés					3						
Nombre d'habitants raccordés					20						
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j					4.50						
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur	Eau douce de surface								
		Nom du milieu récepteur	Ruisseau de la Galamache								
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou			Rendement (%)			
DBO <sub>5</sub>		35			<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou			60			
DCO		200			<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou			60			
MES					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou			50			
NGL					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						
NTK					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						
pH					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						
Pt					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						
Charges rejetées par l'ouvrage											
		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %

**STEU N°15 : LE BOURG - Saint-Bonnet-Briance**  
Code Sandre de la station : 0487138S0001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)					Filtre plantés de roseaux						
Date de mise en service					01/05/2007						
Commune d'implantation					Saint-Bonnet-Briance (87138)						
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>					180						
Nombre d'abonnés raccordés					70						
Nombre d'habitants raccordés					156						
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j					27						
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
		Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur	Eau douce de surface						
		Nom du milieu récepteur	La Roselle								
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou			Rendement (%)				
DBO <sub>5</sub>	35			<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ou	60				
DCO	200			<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ou	60				
MES				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ou	50				
NGL				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ou					
NTK				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ou					
pH				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ou					
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ou					
Pt				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	
04/07/2018	OUI	1	98	33	81	9	90			2.60	32
11/07/2019	OUI	1	98	60	78	4	96	33	18	2	37

**STEU N°16 : LES ALLOIS 2 - La Geneytouse**  
 Code Sandre de la station :

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)					Filtre plantés de roseaux						
Date de mise en service					28/07/2016						
Commune d'implantation					La Geneytouse (87070)						
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>					300						
Nombre d'abonnés raccordés					89						
Nombre d'habitants raccordés					212						
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j					45						
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur	Eau douce de surface								
		Nom du milieu récepteur	Ruisseau du Puyfraud								
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)		
DBO <sub>5</sub>	35				<input type="checkbox"/>	et	<input checked="" type="checkbox"/>	ou	60		
DCO	200				<input type="checkbox"/>	et	<input checked="" type="checkbox"/>	ou	60		
MES					<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou	50		
NGL					<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou			
NTK					<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou			
pH					<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou			
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>					<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou			
Pt					<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou			
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	
17/10/2016	OUI	2.50	99.10	38	96	4.60	99.36	60.13	22.90	4.49	66.60
09/07/2018	OUI	3	98.80	57	90.50	13	95.40	112	-	3.30	58

**STEU N°17 : LE BOURG - Moissannes**  
Code Sandre de la station :

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)					Filtre plantés de roseaux						
Date de mise en service					2014						
Commune d'implantation					Moissannes (87099)						
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>					190						
Nombre d'abonnés raccordés					54						
Nombre d'habitants raccordés					149						
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j					28.50						
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur	Eau douce de surface								
		Nom du milieu récepteur	Ru puis le Palland								
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)		
DBO <sub>5</sub>	35				<input type="checkbox"/>	et	<input checked="" type="checkbox"/>	ou	60		
DCO	200				<input type="checkbox"/>	et	<input checked="" type="checkbox"/>	ou	60		
MES					<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou	50		
NGL					<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou			
NTK					<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou			
pH					<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou			
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>					<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou			
Pt					<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou			
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %		
14/06/2018	OUI	1	99	57	69	3	94			1.30	66

**STEU N°18 : LAUGERE - Royères**  
Code Sandre de la station :

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)					Filtre plantés de roseaux						
Date de mise en service					01/01/1999						
Commune d'implantation					Royères (87129)						
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>					200						
Nombre d'abonnés raccordés					25						
Nombre d'habitants raccordés					60						
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j					30						
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur Nom du milieu récepteur	Eau douce de surface Ruisseau de Masbareau								
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou				Rendement (%)			
DBO <sub>5</sub>	35			<input type="checkbox"/>	et	<input checked="" type="checkbox"/>	ou	60			
DCO	200			<input type="checkbox"/>	et	<input checked="" type="checkbox"/>	ou	60			
MES				<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou	50			
NGL				<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou				
NTK				<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou				
pH				<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou				
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>				<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou				
Pt				<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou				
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	
05/07/2018	NON	80	64	302	56	47	77			7.80	0
		—		—							

## **1.10. Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)**

### **1.10.1. Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration**

Boues produites entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 décembre	Exercice 2019 en tMS
LE BOURG - Sauviat-sur-Vige (Code Sandre : 0487190S0001)	5.70
LA MALIGNE - LE BOUQUET (Code Sandre : 0487167S0002)	1.60
LE BOURG - Saint-Paul (Code Sandre : 0487174S0001)	9.70
LE BOURG - Royères (Code Sandre : 0487129S0001)	14.10
LE MAUREIX (Code Sandre : 0487167S0003)	1.20
LE BOURG - Champnétery (Code Sandre : 0487035S0001)	1.60
LE RACA - Saint-Léonard-de-Noblat (Code Sandre : 0487161S0003)	0.38
PONT DE NOBLAT - Saint-Léonard-de-Noblat (Code Sandre : 0487161S0004)	9.15
LE BOURG - Le Châtenet-en-Dognon (Code Sandre : 0487042S0001)	1.50
LE BOURG (Code Sandre : 0487167S0001)	1.10
LE BOURG - Eybouleuf (Code Sandre : ____)	5.20
LE BOURG - La Geneytouse (Code Sandre : 0487070S0003)	3.00
CHATAIN - La Geneytouse (Code Sandre : 0487070S0002)	3.90
LAJOUARD - Saint-Léonard-de-Noblat (Code Sandre : ____)	1
LE BOURG - Saint-Bonnet-Briance (Code Sandre : 0487138S0001)	1
LES ALLOIS 2 - La Geneytouse (Code Sandre : ____)	3.30
LE BOURG - Moissannes (Code Sandre : ____)	2.30
LAUGERE - Royères (Code Sandre : ____)	1.40
<b>Total des boues produites</b>	<b>67.33</b>

*1.10.2. Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration*

Boues évacuées entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 décembre	Exercice 2019 en tMS
LE BOURG - Sauviat-sur-Vige (Code Sandre : 0487190S0001)	0
LA MALIGNE - LE BOUQUET (Code Sandre : 0487167S0002)	0
LE BOURG - Saint-Paul (Code Sandre : 0487174S0001)	0
LE BOURG - Royères (Code Sandre : 0487129S0001)	0
LE MAUREIX (Code Sandre : 0487167S0003)	0
LE BOURG - Champnétery (Code Sandre : 0487035S0001)	0
LE RACA - Saint-Léonard-de-Noblat (Code Sandre : 0487161S0003)	0.38
PONT DE NOBLAT - Saint-Léonard-de-Noblat (Code Sandre : 0487161S0004)	9.15
LE BOURG - Le Châtenet-en-Dognon (Code Sandre : 0487042S0001)	0
LE BOURG (Code Sandre : 0487167S0001)	0
LE BOURG - Eybouleuf (Code Sandre : _____)	0
LE BOURG - La Geneytouse (Code Sandre : 0487070S0003)	0
CHATAIN - La Geneytouse (Code Sandre : 0487070S0002)	0
LAJOUMARD - Saint-Léonard-de-Noblat (Code Sandre : _____)	0
LE BOURG - Saint-Bonnet-Briance (Code Sandre : 0487138S0001)	0
LES ALLOIS 2 - La Geneytouse (Code Sandre : _____)	0
LE BOURG - Moissannes (Code Sandre : _____)	0
LAUGERE - Royères (Code Sandre : _____)	0
<b>Total des boues évacuées</b>	<b>9.53</b>

## **2. Tarification de l'assainissement et recettes du service**

### **2.1. Modalités de tarification**

La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc.).

Les tarifs applicables aux 01/01/2019 et 01/01/2020 sont les suivants :

	Au 01/01/2019	Au 01/01/2020
Frais d'accès au service :		
Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC) <sup>(1)</sup>	1 250	1 250
Participation aux frais de branchement	0	0

<sup>(1)</sup> Cette participation, créée par l'article 30 de la loi de finances rectificative pour 2012 n° 2012-354 du 14 mars 2012, correspond à l'ancienne Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement (PRRA), initialement Participation pour Raccordement à l'Egout (PRE)

Tarifs	Au 01/01/2019	Au 01/01/2020
<b>Part de la collectivité</b>		
Part fixe (€ HT/an)		
Abonnement <sup>(1)</sup>	51.9645 €	52.00 €
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )		
Autre : .....	___ €	___ €
<b>Taxes et redevances</b>		
Taxes		
Taux de TVA <sup>(2)</sup>	10 %	10 %
Redevances		
Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	0.15 €/m <sup>3</sup>	0,15 €/m <sup>3</sup>
VNF rejet :	0 €/m <sup>3</sup>	0 €/m <sup>3</sup>
Autre :	0 €/m <sup>3</sup>	0 €/m <sup>3</sup>

<sup>(1)</sup> Cet abonnement est celui pris en compte dans la facture 120 m<sup>3</sup>.

<sup>(2)</sup> L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les services en régie et obligatoire en cas de délégation de service public.

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération du 17/12/2019 effective à compter du 01/01/2020 fixant les tarifs du service d'assainissement collectif.
- Délibération du 13/12/2018 effective à compter du 01/01/2019 fixant les tarifs du service d'assainissement collectif.
- Délibération du 13/12/2018 effective à compter du 01/01/2019 fixant la Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement.
- Délibération du 01/02/2018 effective à compter du 01/01/2018 fixant la participation aux frais de branchement.

## 2.2. Facture d'assainissement type (D204.0)

Les tarifs applicables au 01/01/2019 et au 01/01/2020 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m<sup>3</sup>/an) sont :

Facture type	Au 01/01/2019 en €	Au 01/01/2020 en €	Variation en %
<b>Part de la collectivité</b>			
Part fixe annuelle	51.9645	52,00	1 %
Part proportionnelle	139,38	140,40	1 %
Montant HT de la facture de 120 m <sup>3</sup> revenant à la collectivité	191,3445	192,40	1 %
<b>Part du délégataire (en cas de délégation de service public)</b>			
Part fixe annuelle	—	—	— %
Part proportionnelle	—	—	— %
Montant HT de la facture de 120 m <sup>3</sup> revenant au délégataire	—	—	— %
<b>Taxes et redevances</b>			
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	18,00	18,00	— %
VNF Rejet :	—	—	— %
Autre : _____	—	—	— %
TVA	1,80	1.80	— %
Montant des taxes et redevances pour 120 m <sup>3</sup>	19,80	19.80	— %
<b>Total</b>	<b>211,1445</b>	<b>211.1445</b>	— %
<b>Prix TTC au m<sup>3</sup></b>	<b>1.759</b>	<b>1,759</b>	— %

*ATTENTION : si la production et/ou le transport sont effectués par un autre service et sont facturés directement à l'abonné, il convient de rajouter ces tarifs dans le tableau précédent.*

Dans le cas d'un EPCI, le tarif pour chaque commune est :

Commune	Prix au 01/01/2019 en €/m <sup>3</sup>	Prix au 01/01/2020 en €/m <sup>3</sup>
Champnétery	0.5471	0.57
Eybouleuf	0.8262	0.84
La Geneytouse	1.1615	1.17
Le Châtenet-en-Dognon	0.6491	0.67
Moissannes	0.7882	0.80
Royères	0.6886	0.70
Saint-Bonnet-Briance	0.5378	0.55
Saint-Denis-des-Murs	-	-
Saint-Léonard-de-Noblat	1.1615	1.17
Saint-Martin-Terressus	0.4173	0.43
Saint-Paul	1.2322	1.23
Sauviat-sur-Vige	1.2928	1.29

La facturation est effectuée avec une fréquence :

- Annuelle
- Semestrielle
- Trimestrielle
- quadrimestrielle

### 2.3. Recettes

#### Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2018 en €	Exercice 2019 en €
Redevance eaux usées usage domestique	387 080.15	435 292.31
<i>dont abonnements</i>		
Redevance eaux usées usage non domestique		
<i>dont abonnements</i>		
Recette pour boues et effluents importés		
Régularisations (+/-)		
Total recettes de facturation	387 080.15	435 292.31
Recettes de raccordement		
Prime de l'Agence de l'Eau		
Contribution au titre des eaux pluviales	88 609.80	88 609.80
Recettes liées aux travaux		
Contribution exceptionnelle du budget général		
Autres recettes (PFAC)	10 000	8 750
Total autres recettes	98 608.90	97 359.80
<b>Total des recettes</b>	<b>485 689.05</b>	<b>532 652.41</b>

Recettes globales : Total des recettes de vente d'eau au 31/12/2019 : 532 652.41 €.

### **3. Indicateurs de performance**

#### ***3.1. Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)***

Cet indicateur est le ratio entre le nombre d'abonnés desservis par le réseau d'assainissement collectif et le nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement.

$$\text{taux de desserte par les réseaux d'eaux usées} = \frac{\text{nombre d'abonnés desservis}}{\text{nombre d'abonnés potentiels}} * 100$$

Pour l'exercice 2019, le taux de desserte par les réseaux d'eaux usées est de 92% des 3 233 abonnés potentiels.

#### ***3.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B)***

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées a évolué en 2013 (indice modifié par l'arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

**La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 100 pour les services n'ayant pas la mission de distribution).**

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

	nombre de points	Valeur	points potentiels
<b>PARTIE A : PLAN DES RESEAUX</b> (15 points)			
VP.250 - Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'auto surveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.251 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
<b>PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX</b> (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions <sup>(1)</sup>	Oui	14
VP.254 - Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux		Oui	
VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		94%	
VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions <sup>(2)</sup>	100%	15
<b>PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX</b> (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions <sup>(3)</sup>	91%	14
VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux <sup>(4)</sup>	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
<b>TOTAL (indicateur P202.2B)</b>	<b>120</b>	-	<b>118</b>

(1) L'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5.

(2) L'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5.

(3) Si la connaissance de l'altimétrie atteint 50, 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points obtenus sont respectivement de 10, 11, 12, 13, 14 et 15.

(4) non pertinent si le service n'a pas la mission de collecte

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est 118 pour l'exercice 2018.

### 3.3. Conformité de la collecte des effluents (P203.3)

(réseau collectant une charge > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque système de collecte (ensemble de réseaux aboutissant à une même station) – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par l'importance de la charge brute de pollution organique transitant par chaque système.

	Charge brute de pollution transitant par le système de collecte en kg DBO5/j pour l'exercice 2018	Conformité exercice 2018 0 ou 100
LE BOURG - Sauviat-sur-Vige	11,73	—
LA MALIGNE - LE BOUQUET	3,2	—
LE BOURG - Saint-Paul	14,95	—
LE BOURG - Royères	21,84	—
LE MAUREIX	2,4	—
LE BOURG - Champnétery	2,6	—
LE RACA - Saint-Léonard-de-Noblat	40,02	—
PONT DE NOBLAT - Saint-Léonard-de-Noblat	60,6	—
LE BOURG - Le Châtenet-en-Dognon	3,6	—
LE BOURG	5,6	—
LE BOURG - Eybouleuf	2,3	—
LE BOURG - La Geneytouse	5,6	—
CHATAIN - La Geneytouse	5,2	—
LAJOUAMD - Saint-Léonard-de-Noblat	0,3	—
LE BOURG - Saint-Bonnet-Briance	1,6	—
LES ALLOIS 2 - La Geneytouse	1,11	—
LE BOURG - Moissannes	3,3	—
LAUGERE - Royères	2,6	—

Pour l'exercice 2018, l'indice global de conformité de la collecte des effluents est \_\_\_\_.

### **3.4. Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)**

uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2018	Conformité exercice 2018 0 ou 100
LE BOURG - Sauviat-sur-Vige	11,73	—
LA MALIGNE - LE BOUQUET	3,2	—
LE BOURG - Saint-Paul	14,95	—
LE BOURG - Royères	21,84	—
LE MAUREIX	2,4	—
LE BOURG - Champnétery	2,6	—
LE RACA - Saint-Léonard-de-Noblat	40,02	—
PONT DE NOBLAT - Saint-Léonard-de-Noblat	60,6	—
LE BOURG - Le Châtenet-en-Dognon	3,6	—
LE BOURG	5,6	—
LE BOURG - Eybouleuf	2,3	—
LE BOURG - La Geneytouse	5,6	—
CHATAIN - La Geneytouse	5,2	—
LAJOUMARD - Saint-Léonard-de-Noblat	0,3	—
LE BOURG - Saint-Bonnet-Briance	1,6	—
LES ALLOIS 2 - La Geneytouse	1,11	—
LE BOURG - Moissannes	3,3	—
LAUGERE - Royères	2,6	—

Pour l'exercice 2018, l'indice global de conformité des équipements des STEU est \_\_\_\_.

### **3.5. Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)**

(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	<b>Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2018</b>	<b>Conformité exercice 2018 0 ou 100</b>
LE BOURG - Sauviat-sur-Vige	11,73	—
LA MALIGNE - LE BOUQUET	3,2	—
LE BOURG - Saint-Paul	14,95	—
LE BOURG - Royères	21,84	—
LE MAUREIX	2,4	—
LE BOURG - Champnétery	2,6	—
LE RACA - Saint-Léonard-de-Noblat	40,02	—
PONT DE NOBLAT - Saint-Léonard-de-Noblat	60,6	—
LE BOURG - Le Châtenet-en-Dognon	3,6	—
LE BOURG	5,6	—
LE BOURG - Eybouleuf	2,3	—
LE BOURG - La Geneytouse	5,6	—
CHATAIN - La Geneytouse	5,2	—
LAJOUUMARD - Saint-Léonard-de-Noblat	0,3	—
LE BOURG - Saint-Bonnet-Briance	1,6	—
LES ALLOIS 2 - La Geneytouse	1,11	—
LE BOURG - Moissannes	3,3	—
LAUGERE - Royères	2,6	—

Pour l'exercice 2018, l'indice global de conformité de la performance des ouvrages d'épuration est \_\_\_\_.

### **3.6. Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)**

Une filière d'évacuation des boues d'épuration est dite conforme si elle remplit les deux conditions suivantes :

- le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur,
- la filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille.

#### **LE BOURG - Sauviat-sur-Vige :**

Filières mises en oeuvre	tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>	—

<sup>(1)</sup> L'évacuation vers une STEU d'un autre service peut être considérée comme une filière conforme si le service qui réceptionne les boues a donné son accord (convention de réception des effluents) et si sa STEU dispose elle-même d'une filière conforme.

#### **LA MALIGNE - LE BOUQUET :**

Filières mises en oeuvre	tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>	—

**LE BOURG - Saint-Paul :**

Filières mises en oeuvre	tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>	_____

**LE BOURG - Royères :**

Filières mises en oeuvre	tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>	_____

**LE MAUREIX :**

Filières mises en oeuvre	tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>	—

**LE BOURG - Champnétery :**

Filières mises en oeuvre	tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>	—

**LE RACA - Saint-Léonard-de-Noblat :**

Filières mises en oeuvre	tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>	<b>2,76</b>

**PONT DE NOBLAT - Saint-Léonard-de-Noblat :**

Filières mises en oeuvre	tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>	<b>13,82</b>

**LE BOURG - Le Châtenet-en-Dognon :**

Filières mises en oeuvre	tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>	—

**LE BOURG :**

Filières mises en oeuvre	tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>	—

**LE BOURG - Eybouleuf :**

Filières mises en oeuvre	tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>	—

**LE BOURG - La Geneytouse :**

Filières mises en oeuvre	tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>	—

**CHATAIN - La Geneytouse :**

Filières mises en oeuvre	tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>	—

**LAJOUARD - Saint-Léonard-de-Noblat :**

Filières mises en oeuvre	tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>	—

**LE BOURG - Saint-Bonnet-Briance :**

Filières mises en oeuvre	tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>	—

**LES ALLOIS 2 - La Geneytouse :**

Filières mises en oeuvre	tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>	—

**LE BOURG - Moissannes :**

Filières mises en oeuvre	tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>	—

**LAUGERE - Royères :**

Filières mises en oeuvre	tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>	—

$$\text{taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation} = \frac{\text{TMS admis par une filière conforme}}{\text{TMS total évacué par toutes les filières}} *100$$

Pour l'exercice 2018, le taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation est 100%.

## **4. Financement des investissements**

### **4.1. Montants financiers**

	<b>Exercice 2019</b>
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	341 412.53
Montants des subventions en €	153 467.13
Montants des contributions du budget général en €	

### **4.2. Etat de la dette du service**

L'état de la dette au 31 décembre 2019 fait apparaître les valeurs suivantes :

	<b>Exercice 2019</b>
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)	1 337 312.43
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital
	111 295.13
	en intérêts
	34 390.98

### **4.3. Amortissements**

Pour l'exercice 2019, la dotation aux amortissements a été de 289 906.58 €.

### **4.4. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux**

Projets à l'étude	Montants prévisionnels en €
Rue de Drusenheim	10 000
Station d'épuration de Royère	36 000,00
Etude station Sauviat sur vige	10 000,00
Renouvellement Logiciel Gestion Technique	12 000,00
Travaux amélioration et construction sur réseaux	50 000,00

### **4.5. Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice**

Programmes pluriannuels de travaux adoptés	Année prévisionnelle de réalisation	Montants prévisionnels en €
Equipement du Point A2 – Step du Viaduc -	2018- 2019	10 610,00
Schéma Directeur d'Assainissement	2018 -2019	BP CCN

## **5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau**

### ***5.1. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0)***

Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

L'année 2018, le service a reçu 0 demandes d'abandon de créance et en a accordé 0.  
0 € ont été abandonnés et/ou versés à un fonds de solidarité, soit 0 €/m<sup>3</sup> pour l'année 2018.

### ***5.2. Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)***

Sans Objet.

## **6. Tableau récapitulatif des indicateurs**

		<b>Valeur 2019</b>
	<b>Indicateurs descriptifs des services</b>	—
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	8 000
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration [tMS]	67,33
D204.0	Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup> [€/m <sup>3</sup> ]	1,759
	<b>Indicateurs de performance</b>	
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	92%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	118
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	____ %
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	____ %
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	____ %
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m <sup>3</sup> ]	0